TRIBUNAL DE
COMMERCE
DE BORDEAUX

JUGEMENT DU 7 OCTOBRE 2026
4ème Chambre

N° PCL : 2026J01548
SARL AY TAXI BORDELAIS
N° RG: 2026P01570

DEBITEUR

SARL AY TAXI BORDELAIS, sise 10 rue Claude Justin, 33520 BRUGES,

RCS BORDEAUX 890 1150 66 - 2020 B 5020

Représentant légal : Aymen BEN ALI Gérant, demeurant 10 rue Claude Justin, 33520 BRUGES,

Comparaissant en personne,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de l'audience du 5 octobre 2026 en chambre du Conseil où siégeait Christian OFFENSTEIN, Juge chargé d'instruire l'affaire, assisté de Julie GASCHARD, Greffier assermenté,

Christian OFFENSTEIN, Juge chargé d'instruire l'affaire, a fait rapport à la chambre,

Le Ministère public avisé,

Délibérée par Max CHAFFIOL, Président de chambre, Christian OFFENSTEIN et Jean-Yves DUPUY, Juges,

Prononcée ce jour par sa mise à disposition au Greffe par Max CHAFFIOL, Président de chambre, assisté de Philippine BERTIN, Greffier assermenté,

La minute du présent jugement est signée par Max CHAFFIOL, Président de chambre, assisté de Philippine BERTIN, Greffier assermenté.

Le 18 septembre 2026, la société AY TAXI BORDELAIS SARL a déclaré au Greffe de ce Tribunal être en état de cessation des paiements, a souligné ne pas être en mesure de présenter un plan de redressement de l'entreprise, a requis l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 890 115 066 RCS BORDEAUX (2020 B 5020), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : activités de taxi,

Constituée sous la forme de SARL, elle est donc commerciale par sa forme et son objet et a son siège dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en chambre du conseil, la société AY TAXI BORDELAIS SARL a présenté ses explications et confirmé les termes de sa déclaration,

MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en chambre du conseil que :

- l'actif disponible est nul,

- le passif échu et exigible, provisoirement évalué et sous toutes réserves, s'élève à 14.156,00 euros,

- il n'existe pas d'actif immobilier,

- aucun document comptable n'est remis,

- aucun salarié n'est employé au jour de la déclaration de cessation des paiements ni ne l'a été dans les six derniers mois

La société AY TAXI BORDELAIS SARL a indiqué qu'elle considérait que sa situation était trop compromise pour qu'une solution de redressement puisse être envisagée,

La société AY TAXI BORDELAIS SARL a indiqué qu'elle avait cessé toute activité,

Sur ce,

La société AY TAXI BORDELAIS SARL est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

La situation de fait corroborée par les propres déclarations du dirigeant est probante de l'impossibilité manifeste de parvenir à un redressement,

Il convient dès lors de faire application des dispositions des articles L 640-1 et suivants du code de commerce et d'ouvrir une procédure de liquidation judiciaire,

Il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements au 1 octobre 2024, conformément à l'article L 631-8 du code de commerce, le débiteur confirme et affirme que c'est la date a laquelle il a perdu sa licence de Taxi,

Le Tribunal dispose des éléments lui permettant de vérifier que les conditions mentionnées au 1er alinéa des articles L 641-2 et D 641-10 du code de commerce sont réunies. Il sera donc fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Les seuils prévus par l'article L 644-5 et fixés par l'article D 641-10 du code de commerce ne sont pas atteints. Le Tribunal dira donc que la clôture de la liquidation judiciaire sera prononcée au plus tard dans le délai de six mois à compter de la présente décision,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 641-1 de ce même code,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 640-1 et suivants du code de commerce,

Constate l'état de cessation des paiements de la société AY TAXI BORDELAIS SARL

Ouvre une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

La société AY TAXI BORDELAIS SARL, au capital de 500,00 euros, identifiée sous le n° 890 115 066 RCS BORDEAUX (2020 B 5020), dont le siège social est situé 10 rue Claude Justin, 33520 BRUGES, exerçant une activité de taxi,

Conformément aux dispositions du chapitre 1er du titre IV du livre VI du code de commerce,

Après avoir recueilli les observations du débiteur, fixe provisoirement au 1 octobre 2024 la date de cessation des paiements,

Dit qu'il sera fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Nomme Christophe LATASTE, Juge Commissaire et Philippe GERARD, Juge commissaire suppléant,

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et dit que cette mission sera suivie par Maître Jean-Denis SILVESTRI,

Confie en application de l'article L 641-2 alinéa 2 du code de commerce au liquidateur la mission de réaliser l'inventaire dans cette procédure,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Fixe à 4 mois à compter du terme du délai imparti aux créanciers pour déclarer leurs créances, le délai pour l'établissement de la liste des créances déclarées, conformément à l'article L 624-1 et R 624-2 du Code de Commerce,

Dit que le Tribunal prononcera la clôture de la liquidation judiciaire au plus tard dans le délai de six mois à compter de la présente décision,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 641-6 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 641-7 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire.

26P1570

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BORDEAUX

AY TAXI BORDELAIS

Madame, Monsieur,

Suite à votre déclaration de cessation des paiements en date du 18 septembre 2026 vous êtes invité à vous présenter au Tribunal de Commerce, Palais de la Bourse, Chambre socio-économique le :

Lundi 5 octobre 2026 à 09 heures 30

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
GIRONDE

Greffier Assermenté

Reconnaît avoir reçu la convocation le 18 septembre 2026

SCP Jean-Marc BAHANS et Edouard FOURNIER, Greffiers Associés
Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, Palais de la Bourse, CS 51474 - 33064 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.01.81.70 – Fax : 05.56.52.88.28 –
Internet : www.infogreffe.fr – E-mail : accueil@greffe-tc-bordeaux.fr
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

CERTIFICAT DE DEPOT

DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

Aujourd'hui *18 septembre 2026* a comparu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, par devant Nous, Greffier dudit Tribunal,

Monsieur Aymen BEN ALI, né le 2 décembre 1983 à Bordeaux, représentant légal de la société AY TAXI BORDELAIS, 890115066 RCS BORDEAUX 2020B05020, ayant son siège : 10 Rue Claude Justin, 33520 BRUGES, et pour activité : activités de taxi,

qui nous a remis pour rester déposée au rang des minutes du Greffe et conformément aux articles 631-4 et 640-4 du code de commerce, la déclaration de cessation des paiements.

Duquel dépôt le comparant a requis acte et a signé avec nous.

LE DEPOSANT

LE GREFFIER

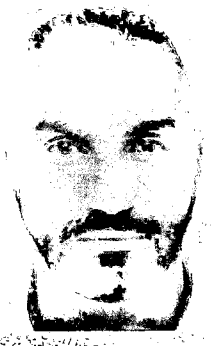
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
GIRONDE

Julie GASCHARD
Greffier Assermenté

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD

FR



NOM / Surname
BEN ALI

Prénoms / Given names
Aymen

SEXE / Sex
M

NATIONALITÉ / Nationality
FRA

DATE DE NAISS. / Date of birth
02 12 1983

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth
BORDEAUX

N° DU DOCUMENT / Document No.
AAAHVBLD7

DATE D'EXPIR. / Expiry date
18 10 2031

144099

TAILLE / Height
1,72 m

DATE DE DÉLIVRANCE / Date of issue
19 10 2021

ADRESSE / Address
10 RUE CLAUDE JUSTIN
33520 BRUGES
FRANCE

21251M0193SS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IDFRAAAAHVBLD76<<<<<<<<<<<<<<<
8312022M3110186FRA<<<<<<<<<<<8
BEN<ALI<<AYMEN<<<<<<<<<<<<<<<

Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX
PALAIS DE LA BOURSE
CS 51474
33064 BORDEAUX CEDEX
Tél : 0556018170
Fax : 0556528828

Nos références : / 3373 / JGD
890 115 066 R.C.S. BORDEAUX

Requérant :

Etat relatif aux inscriptions des privilèges et publications

Sur : AY TAXI BORDELAIS
Numéro d'identification: 890 115 066 R.C.S. BORDEAUX

Privilège(s) du Trésor fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Privilège(s) sécurité sociale, régimes complémentaires fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Privilège(s) de vendeur et action résolutoire fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Nantissement(s) du fonds de commerce fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Nantissement(s) judiciaire(s) fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Nantissement(s) du fonds artisanal fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Nantissement(s) de fonds agricole fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Déclaration(s) de créances fichier à jour au 17/09/2026
NEANT
Cet état révèle les seules inscriptions de déclarations de créances inscrites au greffe à partir du 19/01/1998.

Nantissement(s) de l'outillage, matériel et équipement fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Gage des stocks fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Warrant(s) (hôtelier, pétrolier, industriel ou agricole) fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Opération(s) de crédit-bail en matière mobilière fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Publicité(s) de contrats de location fichier à jour au 17/09/2026
NEANT

Prêt(s) et délais fichier à jour au 17/09/2026

Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX
PALAIS DE LA BOURSE
CS 51474
33064 BORDEAUX CEDEX
Tél : 0556018170
Fax : 0556528828

Etat relatif aux inscriptions des privilèges et publications

NEANT

Publicité(s) de clauses de réserve de propriété fichier à jour au 17/09/2026

NEANT

Bien(s) inaliénable(s) fichier à jour au 17/09/2026

NEANT

Cet état ne révèle que les inscriptions ayant pu être prises depuis le 05/01/1998. Pour la période antérieure, l'état n'est pas disponible.

Protêt(s) fichier à jour au 17/09/2026

NEANT

Etat conforme aux registres du Greffe, délivré à BORDEAUX, le 18 Septembre 2026 sur 2 pages

Le Greffier,

Fin de l'état

Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux
PALAIS DE LA BOURSE
CS 51474
33064 BORDEAUX CEDEX

N° de gestion 2020B05020

Code de vérification : vvW2sjv2f9
https://controle.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 15 septembre 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	890 115 066 R.C.S. Bordeaux
Date d'immatriculation	19/10/2020
Dénomination ou raison sociale	**AY TAXI BORDELAIS**
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital social	500,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID	FR3302.890115066
Adresse du siège	10 Rue Claude Justin 33520 Bruges
Activités principales	Activités de taxi
Durée de la personne morale	Jusqu'au 19/10/2119
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	BEN ALI Aymen
Nom d'usage	BEN ALI
Date et lieu de naissance	Le 02/12/1983 à Bordeaux (33)
Nationalité	Française
Domicile personnel	10 Rue Claude Justin 33520 Bruges

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	10 Rue Claude Justin 33520 Bruges
Activité(s) exercée(s)	Activités de taxi
Date de commencement d'activité	15/10/2020
Origine du fonds ou de l'activité	Prise en location-gérance
Date du contrat	Début 01/10/2020 Terme 30/09/2021
Contrat renouvelable par tacite reconduction	
Mode d'exploitation	Location-gérance
Loueur du fonds	
Nom, prénoms	GAMIETTE Yohane
Domicile	55 Rue Marcel Hervé 33140 Villenave-d'Ornon

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 42316 du 14/10/2020	Adoption d'un statut légal particulier : taxi

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

PERSONNES MORALES (dont sociétés)

Demande d'ouverture d'un : ☐ redressement judiciaire
(L631-1, L631-4 & R631-1 du code de commerce)
ou d'une ☒ liquidation judiciaire *(L640-1, L640-4, R631-1 & R640-1 du code de commerce)*

Identification de la personne physique déposant la demande

Nom de naissance : BEN ALI Nom d'usage :
Prénoms : Aymen
Né(e) le 02112 1983 à Bordeaux Nationalité : Française
Domicile : Chez Mr BEN Ali Magtouf 10 Rue Claude Justin 33520 BRUGES
Qualité[1] : Président
Assisté(e) ou représenté(e)[2] par : —

Identification de l'entreprise (personne morale) en difficulté **N° SIREN :** 890 115 066

Forme juridique : SASU
Dénomination : A4 TAXI BORDELAIS
Enseigne :
Immatriculation au : ☒ RCS et/ou ☐ Répertoire des métiers ou ☐ Autre
Adresse du siège social : 10 Rue Claude Justin 33520 BRUGES
Adresse de l'établissement principal *(si différente du siège)* : —
Activité : Transports de voyageurs par taxis Code APE/NAF : 4932 Z
Date de début d'activité : 18/10/2020
(Le cas échéant) : Date de cessation d'activité : 04/10/2024 Date de dissolution :
Capital social : ☒ Libération totale ☐ Libération partielle

Coordonnées	Informations importantes
Téléphone :	**Date de cessation des paiements[3] :** 04/10/2024
Portable : 06 68 06 48 54	**Nombre de salariés employés à ce jour[4] :** 0
Fax :	**Nombre de salariés (dans les 6 derniers mois)[4] :** 0
Email :	**Chiffre d'affaires du dernier exercice :** 0
	Date de clôture du dernier exercice : 31/12/2024

[1] Selon, le président (SAS), un ou plusieurs gérants (SARL, SNC, société civile,), directeur général (SA) ....
[2] **La demande d'ouverture, lorsqu'elle n'émane pas du dirigeant** ne peut être reçue qu'en vertu d'un **pouvoir spécial** qui n'est pas inclus dans la mission de représentation et d'assistance des avocats (*Com., 19/07/1988, n°86-15389*).
[3] Date à partir de laquelle il a été impossible de faire face au passif exigible à l'aide de l'actif disponible (confer l'article L631-1 du code de commerce). Autrement dit : la date à laquelle l'entreprise ne pouvait plus faire face à ses dettes.
[4] Nombre de salariés à calculer conformément aux articles L130-1 et R130-1 du code de la sécurité sociale.

	Date de clôture	Chiffre d'affaires HT	Résultat net
Année N-1	31/12/2024	0 €	0 €
Année N-2	31/12/2023	0 €	0 €
Année N-3	31/12/2022	0 €	0 €

Lieux d'exploitation en dehors de l'établissement principal			
N°	SIRET	Adresse	Greffe dans lequel l'établissement est immatriculé

Avez-vous fait l'objet personnellement d'une procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation ou avez-vous été dirigeant d'une société ayant connu l'une de ces procédures ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date d'ouverture, indication de la juridiction et s'il y a lieu, dénomination de la société :

Exposez succinctement l'origine des difficultés de l'entreprise
Ci-joint le courrier.

☐ En cas de demande de redressement, exposez les moyens envisagés pour redresser la situation de l'entreprise en difficulté durant la période d'observation ☒ En cas de liquidation judiciaire, expliquez pourquoi le redressement est manifestement impossible
Ci-joint le courrier

ETAT DU PASSIF (dettes) de la personne morale[5]

Créanciers (Nom, prénom et adresse /dénomination et siège)	Échu et exigible[6]	A échoir[6]
Salariés :		
/		
Établissements financiers (prêts, découverts, mobilisation de créances...) :		
2CL - 1 cours Saint Louis 33300 BORDEAUX	2169,62	
Dettes fiscales et/ou sociales :		
SIE MERIGNAC - 106 Av du Château d'Eau 33707 MERIGNAC	11124,15	
Autres dettes (fournisseurs, crédits-bails, bailleur, divers...) :		
ATLANTHUIS - 156 Avenue de Paris CS 88651 79026 NIORT Dossier : MAAF Réf : 5585927 / COT	862,72	
TOTAL DU PASSIF (échu et à échoir) :	14156,49	
TOTAL GENERAL :	14156,49 €	

[5] L'état du passif (dettes) doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.

[6] Dettes exigibles = dettes arrivées à échéance et pouvant être immédiatement réclamées par le créancier.
Dettes à échoir = dettes non encore arrivées à échéance.

ETAT DES ACTIFS de la personne morale[7]	
Description	Montant
Immobiliers (murs du fonds, maison, terrain... appartenant à la personne morale exerçant l'activité) :	
Éléments corporels (matériels, mobiliers d'exploitation, véhicules, stocks...) :	
Éléments ou immobilisations incorporels (fonds de commerce, droit au bail, brevets, marques...) :	
Dû par les clients (estimation globale du compte client, net de mobilisation) (Détail à donner dans annexe 2) :	
Titres et participations dans d'autres personnes morales :	
Crédits de TVA, crédit d'impôts sur les sociétés (carry-back), dégrèvements divers... :	
TOTAL GENERAL :	0 €

[7] L'état des actifs doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.

Situation de trésorerie datant de moins d'un mois			
Banques	Disponible (seulement si solde positif)	Découvert	
		Autorisé	Utilisé
LCL - 1 cours Saint Louis			2169,62
33300 BORDEAUX			
Caisse :		Solde :	2169,62

SALARIÉS	
Nom et prénom	Adresse
Présents dans l'entreprise, ou en congé (maternité, parental, maladie) - ou compléter l'annexe 1	
Dont contrats rompus ou démissions :	
Instances en cours au conseil des prud'hommes :	
En cas d'instances aux prud'hommes en cours, nom de l'avocat de l'employeur :	
Existe-t-il un comité social et économique : ☐ oui ☑ non	
Si déjà désignés : prénom, nom et adresse des représentants de la délégation du personnel du comité social et économique habilités à être entendus par le tribunal et à exercer les voies de recours conformément à l'article L661-10 du code de commerce (dans ce cas, annexer une copie du PV d'élection) :	
L'entreprise est-elle en mesure de faire face au paiement des prochains salaires ? ☐ oui ☒ non	

Cas particuliers

Personnes responsables solidairement des dettes sociales (associés de SNC, associés commandités)	
Nom et prénom / dénomination	Domicile / Siège

L'entreprise exerce-t-elle une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ? ☐ oui ☒ non *(Si oui, désignation de l'ordre professionnel ou de l'autorité)*

L'entreprise exploite-t-elle une ou des installations classées au sens du titre Ier du livre V du code de l'environnement ? ☐ oui ☑ non *(Si oui, fournir la copie de l'autorisation ou la déclaration)*

L'entreprise exploite-t-elle un établissement de crédit, un établissement de monnaie électronique, un établissement de paiement ou est une entreprise d'investissement (R613-14 s. du code monétaire et financier) ? ☐ oui ☒ non

Affiliations

N° URSSAF : — N° affiliation Pôle emploi : —

Convention collective applicable : Transports de voyageurs par taxis

N°TVA intracommunautaire : FR06890115066

Personnes s'étant portées caution de la société *(dirigeants, associés, conjoint...)*

Nom des cautions	Bénéficiaire (banque)	Montant de la caution

Documents joints à la demande (article R631-1 et le cas échéant R641-1 du code de commerce)	Oui	Non
Facultatif : extrait récent d'immatriculation au RCS (Kbis) ou au Répertoire des Métiers	☒	☐
État actif et passif des sûretés et engagements hors bilan de moins de 7 jours *(état complet disponible au greffe, service privilèges et nantissements ou sur www.infogreffe.fr)*	☒	☐
Comptes annuels du dernier exercice	☐	☒
Situation de trésorerie de moins d'un mois *(relevé bancaire de tous les comptes de l'entreprise et les comptes personnels des entrepreneurs individuels)*	☒	☐
Copie de la pièce d'identité du représentant légal *(en cours de validité)*	☒	☐
Dans le cas où l'un ou l'autre de ces documents ne peut être fourni ou ne peut l'être qu'incomplètement, indiquer les motifs qui empêchent cette production :		

Je soussigné(e) *(identification du déclarant en page 1)* BEN ALI Aymen
demande concernant la personne morale mentionnée en page 1, l'ouverture d'une procédure de :

☐ Redressement judiciaire ☒ Liquidation judiciaire

Et selon le cas :

☒ J'atteste sur l'honneur que concernant l'entreprise, il n'a jamais été désigné un mandataire ad hoc ou ouvert une procédure de conciliation, dans les 18 mois précédant la présente demande

ou

☐ Je déclare que dans les 18 mois précédant la présente demande :

☐ Un mandataire ad hoc a été désigné :
- Date de la désignation :
- Juridiction ayant procédé à la désignation :
- Identité du mandataire ad hoc :

☐ Une procédure de conciliation a été ouverte :
- Date de l'ouverture :
- Juridiction ayant procédé à l'ouverture de la conciliation :
- Identité du conciliateur :

Si demande de redressement, avez-vous le cas échéant à proposer la désignation d'un administrateur judiciaire ?

☐ oui ☒ non

Si oui : identité et adresse de l'administrateur judiciaire proposé :

Fait à Bruges le 15/09/2026

(Signature précédée de la mention « certifié sincère et véritable »)

Certifié sincère et véritable



Annexe 1 - Liste des salariés

Nb	Nom	Prénom	Date naissance	Lieu naissance	Domicile (n° et voie)	Code postal	Commune	N° sécurité sociale	Clé	Type de contrat Ex : CDI, CDD ...	Date embauche	Emploi	Qualification	Salaire brut	Coeff. / temp plein Ex : 1 ou 0,50 ...	Particularités

Annexe 2 – Renseignements divers

Noms et coordonnées des partenaires de l'entreprise

Avocat(s) : -

Notaire : -

Expert-comptable : -

Commissaire aux comptes : -

Banques :

Nom de la banque	Adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	Numéro de compte
LCL	1 Cours Saint Louis 33 300 BORDEAUX	Philippe SEYRAL	00000706077P

Assurances :

Compagnie	Nom et adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	N° et objet du contrat
MAAF			5585927

Cotisations sociales du chef d'entreprise

Au regard de son statut social, le dirigeant est : ☐ majoritaire ☐ minoritaire

Nom de la caisse	Adresse	Montant des cotisations	Périodicité

Créances sur clients

Nom prénom/Dénomination	Adresse	Montant des créances	Echéance

Répartition du capital au sein de la société

Nom et prénom / Dénomination des associés ou actionnaires	Nb de titres ou %
BEN ALI Aymen	100 %

À l'attention de Monsieur ou Madame le Président du Tribunal et du Greffe

Objet : Demande d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire – Explications relatives à ma situation personnelle et aux difficultés administratives rencontrées

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma demande d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire concernant mon entreprise **AY TAXI BORDELAIS** SIREN **890 115 066,** je souhaite porter à la connaissance du Tribunal certains éléments permettant d'expliquer les difficultés administratives et comptables rencontrées au cours de mon activité.

Je suis atteint d'une maladie (handicapé par une phobie administrative). Mon état de santé a eu des conséquences importantes sur ma capacité à accomplir normalement et régulièrement mes démarches administratives.

J'ai notamment rencontré de très grandes difficultés face aux obligations administratives et comptables, avec des phénomènes de procrastination et d'évitement qui m'ont conduit à repousser certaines démarches, parfois pendant des périodes importantes.

C'est dans ce contexte que certains bilans, déclarations ou formalités n'ont pas été réalisés dans les délais requis.

Je souhaite préciser au Tribunal que ces manquements ne procédaient pas, de ma part, d'une volonté de dissimuler la situation de l'entreprise, de soustraire des sommes aux créanciers ou de rechercher un enrichissement personnel.

À cet égard, je souhaite également signaler un élément qui me paraît révélateur de mes difficultés à effectuer les démarches administratives dans leur ensemble : je n'ai pas davantage accompli certaines démarches qui auraient pourtant été financièrement favorables à l'entreprise et à moi-même.

Il ne s'agissait donc pas pour moi de sélectionner les obligations administratives en fonction d'un avantage financier, mais d'une incapacité croissante à faire face à l'ensemble de ces démarches dans le contexte de mon état de santé.

Je demande respectueusement au Tribunal de bien vouloir prendre en considération ces circonstances pour apprécier les raisons ayant conduit aux manquements administratifs et comptables constatés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération respectueuse.

BEN ALI Aymen

10 rue Claude Justin 3350 BRUGES

Fait à Bruges, le 15/09/2026



LCL BANQUE ET ASSURANCE

RELEVE DE COMPTE COURANT

du 01.08.2026 au 01.09.2026 - N° 71

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
CREDIT LYONNAIS
BORDEAUX CHARTRONS
1 COURS SAINT LOUIS
33300 BORDEAUX
Titulaire du compte
AY TAXI BORDELAIS
Domiciliation
BORDEAUX CHARTRONS (01832)
Références bancaires nationales - RIB

Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	01844	0000070607P	78

Références bancaires internationales
IBAN : FR74 3000 2018 4400 0007 0607 P78
BIC : CRLYFRPP

01832 20022
AY TAXI BORDELAI S
10 RUE CLAUDE JUSTI N
33520 BRUGES

Votre conseiller(ère), ***PHILIPPE SEYRAL****, est à votre disposition au 05 56 01 68 52.*

Prenez rendez-vous et gérez vos comptes à distance avec votre Identifiant client **47 8260 3280** et votre code personnel d'accès :
Internet : www.LCL.fr
Mobile : **téléchargez l'application LCL Mes Comptes**

Les Dispositions Générales de Banque évoluent à compter du 8 octobre 2026. De plus, un nouvel avenant au guide tarifaire entrera en vigueur le 9 novembre 2026. Pour plus de clarté : 1) nous faisons évoluer la base de calcul de la commission de tenue du dossier administratif, juridique et comptable : elle sera désormais calculée à partir de votre mouvement d'affaires, 2) nous supprimons le paragraphe "Succession" du Guide Tarifaire. Si vous n'avez pas opté pour la dématérialisation de vos relevés, les avenants afférents à ces évolutions des Dispositions Générales de Banque et du Guide Tarifaire sont joints à ce relevé de compte. Ils sont également disponibles sur le site www.LCL.fr et en agence.

ECRITURES DE LA PERIODE

DATE	*LIBELLE*	*VALEUR*	*DEBIT*	*CREDIT*
31.07	***ANCIEN SOLDE***		***1 924,90***	
30.07	COTISATION DE VOTRE OPTION PRO	30.07.26	19,75	
03.08	ABON LCL ACCESS 005,33EUR	03.08.26	5,33	
05.08	FRAIS AVIS A TIERS DETENTEUR PCE 262765337 AY TAXI	05.08.26	100,00	
14.08	FRAIS AVIS A TIERS DETENTEUR PCE 262801785 AY TAXI	14.08.26	100,00	
28.08	LCL A LA CARTE PRO VOTRE REMISE SUR PRODUITS SOUSCRITS - 08/26 - 02%	28.08.26		0,11
28.08	COTISATION DE VOTRE OPTION PRO	28.08.26	19,75	
	TOTAUX		***2 169,73***	***0,11***
01.09	***SOLDE EN EUROS***		***2 169,62***	

K6EXTP32

Crédit Lyonnais-SA au capital de 2 037 713 591 euros - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - 18 rue de la République 69002 Lyon - N° ORIAS 07 00 1878

RELEVE DE COMPTE COURANT

du 01.08.2026 au 01.09.2026 - N° 71

AY TAXI BORDELAIS
Indicatif : 1844 Compte : 70607 P

Les sommes figurant sur ce compte sont protégées par la Garantie des Dépôts. Reportez-vous à la plaquette du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) diffusée sur le site internet garantiedesdepots.fr ou au formulaire d'information repris dans les Dispositions générales de banque disponibles sur LCL.fr ou sur demande à votre conseiller.

Les Dispositions Générales de Banque évoluent à compter du 8 octobre 2026. De plus, un nouvel avenant au guide tarifaire entrera en vigueur le 9 novembre 2026. Pour plus de clarté : 1) nous faisons évoluer la base de calcul de la commission de tenue du dossier administratif, juridique et comptable : elle sera désormais calculée à partir de votre mouvement d'affaires, 2) nous supprimons le paragraphe "Succession" du Guide Tarifaire. Si vous n'avez pas opté pour la dématérialisation de vos relevés, les avenants afférents à ces évolutions des Dispositions Générales de Banque et du Guide Tarifaire sont joints à ce relevé de compte. Ils sont également disponibles sur le site www.LCL.fr et en agence.

Si vous avez opté pour la dématérialisation de vos relevés, vous recevrez ces avenants par courrier électronique. Si vous souhaitez refuser les modifications proposées aux Dispositions Générales de Banque ou au guide tarifaire, vous pouvez résilier votre convention de compte sans frais avant le 8 octobre 2026 pour les Dispositions Générales de Banque, et avant le 9 novembre 2026 pour l'avenant tarifaire. En l'absence de résiliation avant ces dates, vous êtes réputé(e) avoir accepté les évolutions proposées.

Votre agence est à votre disposition pour vous répondre en cas de réclamation. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez solliciter LCL Ma réclamation via lcl.fr/reclamation ou, BC 301.08 - 94811 Villejuif Cedex. Si la réponse de l'agence puis celle de LCL Ma Réclamation n'ont pas permis d'aboutir à une solution qui vous convienne, ou en tout état de cause, 2 mois après l'envoi de votre 1ère réclamation écrite, et si vous êtes une personne physique agissant pour des besoins professionnels ou une association, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de LCL, via lcl-mediateur.fr ou, BC 312.87 - 75079 Paris Cedex 02. Certains sujets peuvent relever du Médiateur de l'AMF à saisir de préférence via amf-france.org ou, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02, du Médiateur de l'assurance via mediation-assurance.org ou, TSA 50110 - 75441 Paris, ou du Médiateur du Crédit via mediateurducredit.fr.

Crédit Lyonnais-SA au capital de 2 037 713 591 euros - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - 18 rue de la République 69002 Lyon - N° ORIAS 07 00 1878

PÔLE SANTÉ BORDEAUX GODARD

150 boulevard Godard - 33300 BORDEAUX

Docteur Franck BAMEUL
Ancien Assistant Hospitalier Universitaire
Spécialiste en Médecine générale

MEDECINE GENERALE

Consultations sur rendez-vous
dans **Doctolib.fr et au 05 64 21 12 47**

Tél. : 05 57 00 72 77
-mail : franck.bameul@medecin.mssante.fr

33 1 10879 5

BORDEAUX, le 25/08/2026

à :

Je soussigné, Franck BAMEUL, docteur en médecine, certifie que Monsieur Aymen BEN ALI, né le 2 décembre 1983, est handicapé par une phobie administrative et une procrastination qui l'empêchent d'être efficace face à des démarches administratives.

Fait ce jour et remis pour faire valoir auprès de qui de droit.

A BORDEAUX, le 25/08/2026

Dr. BAMEUL Franck

Docteur Franck BAMEUL
Pôle santé Bordeaux Godard
150 boulevard Godard
33300 BORDEAUX
Tél. 05 57 00 72 77

PÔLE SANTE BORDEAUX GODARD
150 boulevard Godard - 33300 BORDEAUX

Docteur Franck BAMEUL
Ancien Assistant Hospitalier Universitaire
Spécialiste en Médecine générale

MEDECINE GENERALE

Consultations sur rendez-vous
dans Doctolib.fr et au 05 64 21 12 47

Tél. : 05 57 00 72 77
E-mail : franck.bameul@medecin.mssante.fr

33 1 10879 5

Bordeaux, le 04/09/2026

Mr Aymen BEN ALI

42 ans

Poids : 82,00 Kg

)ROXYZINE CHLORHYDRATE 25 mg cp (HYDROXYZINE BIOGARAN) 1 boite
endre 1 comprimé au coucher voire 2, 3 ou 4 si nécessaire.

RIDOREXANT (chlorhydrate) 50 mg cp (QUVIVIQ) 1 boite
endre 1 comprimé au coucher, pendant 1 mois

Dr. BAMEUL Franck

F. Bameul

PHARMACIE DU GRAND PARC
CENTRE EUROPE
04 SEP. 2026
PLACE DE L'EUROPE - 33300 BORDEAUX
Tél. : 05 [illegible] 27 41
[illegible]

Le patient ou le ou les titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté que je puisse consulter ce qui lui a été délivré par la pharmacie sur la présente prescription : OUI.

Les données de la prescription sont transmises électroniquement à l'assurance maladie qui traite vos données dans le cadre de ses missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à https://www.ameli.fr.

escription
VA1XZDP89AN9

[N.Nais] BEN ALI | [Pr.1] AYMEN | [DDN] 02/12/1983 | [S] M | [INS] 1831233063038 46 (NIR)
ions recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par votre professionnel de santé à des fins de diagnostics médicaux et pour la gestion de votre ient. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la « Notice d'information RGPD à destination des patients».

PÔLE SANTÉ BORDEAUX GODARD

150 boulevard Godard - 33300 BORDEAUX

Docteur Franck BAMEUL
Ancien Assistant Hospitalier Universitaire
Spécialiste en Médecine générale

MEDECINE GENERALE

Consultations sur rendez-vous
dans Doctolib.fr et au 05 64 21 12 47

Tél. : 05 57 00 72 77
E-mail : franck.bameul@medecin.mssante.fr

33 1 10879 5

Bordeaux, le 25/08/2026

Mr Aymen BEN ALI

42 ans

Poids : 82,00 Kg

)MAZEPAM 6 mg cp (LEXOMIL) — 1 boite
endre 1/4 comprimé le matin et le soir, pendant 1 semaine contre l'anxiété.

RAZEPAM 2,5 mg cp (TEMESTA) — 1 boite
endre 1 comprimé au coucher, pendant 1 semaine

Dr. BAMEUL Franck

FBameu

PHARMACIE DU GRAND PARC
CENTRE EUROPE
25 AOUT 2026
PLACE DE L'EUROPE - 33300 BORDEAUX
Tél. : 05 56 11 27 41
33 2 023522

scription
L1WXRJG4X0D

Le patient ou le ou les titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté que je puisse consulter ce qui lui a été délivré par la pharmacie sur la présente prescription : OUI.

Les données de la prescription sont transmises électroniquement à l'assurance maladie qui traite vos données dans le cadre de ses missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à https://www.ameli.fr.

[N.Nais] BEN ALI | [Pr.1] AYMEN | [DDN] 02/12/1983 | [S] M | [INS] 1831233063038 46 (NIR)

ons recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par votre professionnel de santé à des fins de diagnostics médicaux et pour la gestion de votre ent. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la « Notice d'information RGPD à destination des patients».

Maghouf BEN ALI
10 rue Claude Justin
33520 BRUGES

Objet : Attestation d'hebergement à titre gratuit

Je soussigné Monsieur BEN ALI Maghouf, né le 19 mai 1959 à Tunis, residant au : 10 rue Claude Justin 33520 BRUGES, atteste sur l'honneur heberger à mon domicile à titre gratuit et permanent mon fils Aymen BEN ALI né le 2 décembre 1993 à BORDEAUX.

Fait pour servir et valoir à qui de droit.

Fait à Bruges, le 08 septembre 2026

Ben Ali

BORDEAUX
ELECTRICITÉ ET GAZ PARTOUT EN FRANCE

1273.1/3.7599

M BEN ALI MAGTOUF
MME BEN ALI MOUNA BEN ALI AYMEN
Lot 21 LOT LES TONNES DE LAUNE
10 RUE CLAUDE JUSTIN
33520 BRUGES

N°client : 928013
N°contrat : 1093253
N°PCE : 250968
Lot 21 LOT LES TONNES DE LAUNE
10 RUE CLAUDE JUSTIN
33520 BRUGES
N° compteur : 1619B150581064
Type de compteur : compteur Datagaz
vous êtes bénéficiaire du chèque énergie

Votre facture :	174,14 €
Total Hors T.V.A	145,11 €
Total T.V.A	29,03 €
MONTANT A REGLER TTC	**174,14 €**

A régler avant le 10/08/2026

Votre index relevé du 13/07/2026

4 9 4 5 M3

Par téléphone : 05 56 79 40 40
Du lundi au vendredi : 8h15-20h30
samedi : 9h00-19h00

Par mail : clients@gazdebordeaux.fr

Par courrier ou à notre accueil :
6 place Ravezies, 33075 Bordeaux Cedex

Sur votre espace client : www.gazdebordeaux.fr

REGAZ-BORDEAUX

Sécurité gaz : GRDF 24H/24 - 7J/7

+33(0) 5 56 79 41 00

Votre prochaine facture : 25/10/2026
Votre prochain relevé : 15/08/2026

Saviez-vous que Gaz de Bordeaux est aussi fournisseur d'électricité verte ?
Un seul interlocuteur de confiance pour tous vos contrats d'énergie, c'est bien plus simple !
Ne perdez pas de temps, parlez-en avec votre conseiller !

EPE34310932530882232970001741440

absence ou de
ication des
ées bancaires,
lre un RIB

retourner
igné à

Bordeaux
30122
74 BLOIS

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Gaz de Bordeaux à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Gaz de Bordeaux. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

M BEN ALI MAGTOUF
MME BEN ALI MOUNA BEN ALI AYMEN
Lot 21 LOT LES TONNES DE LAUNE
10 RUE CLAUDE JUSTIN
33520 BRUGES

RUM : TIP0004487928013096018822329700
IBAN : FR7613335003010421079323853
ICS : FR 08 ZZZ 000448

TIPSEPA
Montant 174,14 €

Date et lieu

Signature

GAZ DE BORDEAUX
TSA 30122
41974 BLOIS CEDEX 9

044813035347 BEN ALI MAGTOUF 13335003010421079323853

000448000395 92700928013096018822329700907105 17414

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

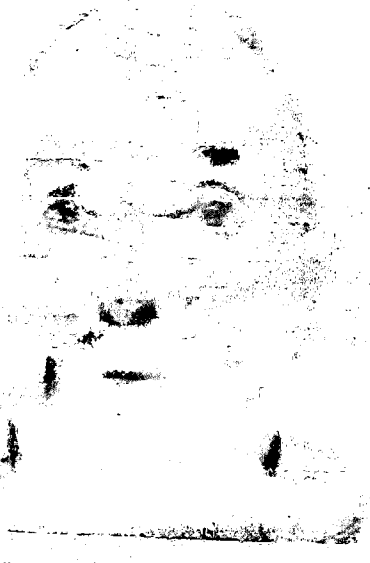
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD

NOM / Surname

BEN ALI

Prénoms / Given names

Magtouf



SEXE / Sex NATIONALITÉ / Nationality DATE DE NAISS. / Date of birth

M **FRA** **19 05 1959**

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth

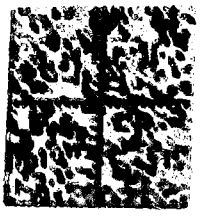
AIN EL KASBAT

N° DU DOCUMENT / Document No DATE D'EXPIR. / Expiry date

NCLNL6609 **06 02 2032**

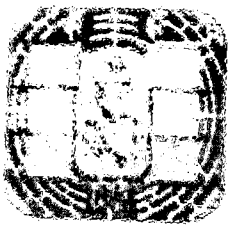
546460

[redacted]



1,60 m 07 02 2022

[redacted]
10 RUE CLAUDE JUSTIN
33520 BRUGES
FRANCE



[redacted]

[redacted] REPUBLIQUE FRANÇAISE [redacted]

DFRANCLNL66099<<<<<<<<<<<<<<<
905199M3202067FRA<<<<<<<<<<<6
EN<ALI<<MAGTOUF<<<<<<<<<<<<<<

[redacted]

GAMIETTTE YOHANE

55 RUE MARCEL HERVE

33140 VILLENAVE D'ORNON

BEN ALI

10 RUE CLAUDE JUSTIN

33520 BRUGES

A Villenave d'Ornon ,le 29 Juin 2024

Objet : Résiliation du contrat de location

Monsieur,

Je soussigné GAMIETTE Yohane locataire gérant de la licence Bordeaux 226 vous informe par la présente, conformément au contrat de location gérance signé le 01/10/2020, que je souhaite reprendre cette licence professionnelle à des fins d'usage professionnel.

Cette lettre signifie donc votre congé pour le 01/10/2024. A cette échéance vous devez cesser l'utilisation de cette licence.

Le délai de préavis de 3 mois commence à partir du 01/07/2024.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

GAMIETTE YOHANE

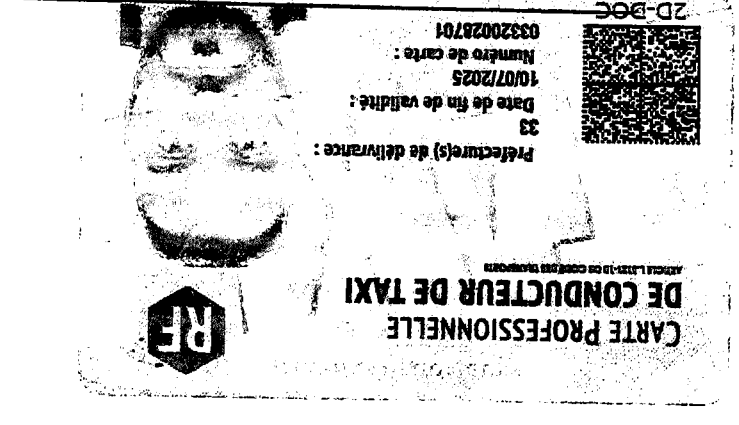
CARTE PROFESSIONNELLE
DE CONDUCTEUR DE TAXI

Nom :
BEN ALI
Prénom :
Aymen
Date et lieu de naissance :
02/12/1983 - BORDEAUX

est autorisé(e) à conduire un taxi.

20197A000437

Le titulaire



RSP_satd379

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES
MERIGNAC-CASTELNAU
106 AV DU CHATEAU D EAU
33707 MERIGNAC CEDEX
Téléphone : 0556137884
Courriel : Merci d'utiliser votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr
Références bancaires :
IBAN : FR4530001002154328Q05001936
BIC : BDFEFRPPCCT

Références pour toute correspondance :
N° action : Voir ci-dessous
SIREN : 890115066

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES
MERIGNAC-CASTELNAU
106 AV DU CHATEAU D EAU
33707 MERIGNAC CEDEX

5390-004123-0009-0

SARL AY TAXI BORDELAIS
PAR M BEN-ALI AYMEN
10 RUE CLAUDE JUSTIN
33520 BRUGES

MERIGNAC, le 13/08/2026

NOTIFICATION AU REDEVABLE D'UNE SAISIE ADMINISTRATIVE À TIERS DÉTENTEUR POUR CRÉANCE(S) PRIVILÉGIÉE(S)

Bonjour,

Je vous informe qu'en application de l'article L. 262 du Livre des procédures fiscales, j'ai demandé le 13/08/2026 à :

- CREDIT LYONNAIS AG CITE GRAND PARC, 1 PL DE L EUROPE 33300 BORDEAUX (Réf SATD : 100167268020)

tiers détenteur(s), de me verser dans la limite des fonds qu'il détient pour votre compte ou dont il est débiteur envers vous, la somme de **11 124,15 €** (montant des impositions **GARANTIES PAR LE PRIVILÈGE DU TRÉSOR** visé aux articles 1920 et suivants du code général des impôts dont vous êtes actuellement redevable).

Dans le cas où la saisie administrative à tiers détenteur pour créance(s) privilégiée(s) porterait sur un ou plusieurs comptes bancaires crédités d'une créance insaisissable, le montant de cette créance viendra en déduction du solde du compte, conformément à l'article R. 112-5 du code des procédures civiles d'exécution. Par ailleurs, en application des articles L. 162-2 et R. 162-2 et suivants du code des procédures civiles d'exécution, la banque doit laisser, à votre disposition, une somme à caractère alimentaire d'un montant égal au montant forfaitaire, pour un allocataire seul, mentionné à l'article L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles.

En application des articles L. 281 et R*. 281-1 et suivants du Livre des procédures fiscales, toute contestation relative à cette saisie doit être portée devant le directeur départemental ou régional des finances publiques du département dans lequel a été prise la décision d'engager la poursuite ou le responsable du service à compétence nationale, dans le délai de deux mois défini à l'article R*. 281-3-1 du Livre des procédures fiscales.

Si vous souhaitez régulariser votre situation, vous disposez d'un des moyens de paiement indiqué au verso.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

« Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel».

###

Désignation des impositions	Mise en recouvrement / limite de paiement	Montant dû	Versements/ réductions	Reste dû
N°AMR/rôle : 20221200043 Taxe sur la valeur ajoutée 01/07/2021 - 31/12/2021 Droits/Principal Pénalités	28/12/2022 30/11/2022	3 600,00 € 451,00 €	81,85 € 0,00 €	3 518,15 € 451,00 €
N°AMR/rôle : 20240105039 Amende fiscale 01/01/2022 - 31/12/2022 Pénalités	13/02/2024 11/06/2023	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €
N°AMR/rôle : 20221200043 Taxe sur la valeur ajoutée 01/01/2022 - 30/06/2022 Droits/Principal Pénalités	28/12/2022 30/11/2022	3 600,00 € 405,00 €	0,00 € 0,00 €	3 600,00 € 405,00 €
N°AMR/rôle : 20240105039 Amende fiscale 01/03/2023 - 30/11/2023 Pénalités	13/02/2024 27/12/2023	1 350,00 €	0,00 €	1 350,00 €
N°AMR/rôle : 20240300031 Amende fiscale 01/12/2023 - 31/12/2023 Pénalités	28/03/2024 26/01/2024	150,00 €	0,00 €	150,00 €
N°AMR/rôle : 20240700016 Amende fiscale 01/01/2024 - 31/03/2024 Pénalités	28/07/2024 13/05/2024	450,00 €	0,00 €	450,00 €
TOTAL (situation arrêtée au : 13/08/2026)				**11 124,15 €**

La/Le comptable public,
Valerie ESTORT

S.A.S. ATLANTHUIS

K. LAFON - C. BAILLY
Huissiers de Justice associés
156, Avenue de Paris – CS 88651 – 79026 NIORT

EURL AY TAXI BORDELAIS BEN ALI

10 RUE CLAUDE JUSTIN

33520 BRUGES

Référence à rappeler
Affaire : MAAF ASSURANCES COTISATIONS
c/ EURL AY TAXI BORDELAIS BEN ALI
Nos réfs : 5585927/COT/ Z81

Vos réfs :

Dossier suivi par :
05.49.28.57.96
cot@atlanthuis.fr

DERNIER RAPPEL AMIABLE AVANT SAISINE DU TRIBUNAL

NIORT, le 08.04.2024

POUR NOUS CONTACTER
☎ : 05.49.28.39.00
🖷 : 05.49.28.34.39
✉ : etude@atlanthuis.fr

Mode de paiements acceptés :

par virement :
CDC
FR4240031000010000306672N20
BIC : CDCGFRPPXXX

par chèque :
libellé a l'ordre de la S.A.S.
ATLANTHUIS

par carte bleue
à l'étude, par téléphone,
en ligne sur notre internet
ww[redacted]is.fr

ou depuis votre smartphone
en utilisant ce flash code

web

HUIS@CTION

Vous n'avez pas donné suite à mes diverses relances dans le dossier vous opposant à S.A.R.L MAAF ASSURANCES COTISATIONS , pour les faits suivants :

Cotisation(s) impayée(s) du 01.08.2023 au 25.09.2023 pour AUTOMOBILE 4 ROUES-MAAF ASSURANCES-Fin: 15.09.2023

Je tiens à vous prévenir encore une fois, bien que vous ayant déjà largement avisé, QUE **SANS REPONSE DE VOTRE PART SOUS QUINZE JOURS**, si je ne suis pas en possession de la somme due soit :

862,72 ▯

un procès sera immédiatement engagé contre vous, suivi si nécessaire, par la **SAISIE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE VOTRE ACTIF MOBILIER OU LA SAISIE DE VOTRE COMPTE BANCAIRE.**

C'est le DERNIER AVIS que je vous donne. Salutations.

ATLANTHUIS HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS 156 AVENUE FRANÇAISE NIORT

K. LAFON - C. BAILLY

K. LAFON

Société par Actions Simplifiée ATLANTHUIS, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice inscrite au Registre du Commerce de Niort n°829 517 440 et au capital de 62 500€uros – SIRET : 829 517 440 00014 – APE : 6910Z
CIL 480 « Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concerne. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser aux personnes habilitées de l'étude. »
Membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté.